



Visa - création d'entreprise avec un associé français

Par **soares10**, le **11/09/2014** à **20:30**

Bonjour,

J'ai la nationalité brésilienne et je veux créer une société en France et une filiale au Brésil avec mon associé français. On travaille ensemble il y a 3 ans et les projets avancent bien.

On travaille dans les domaines des médias sportifs (création de site web et de contenu photo et audiovisuel). L'intention est faire le pont entre le Brésil et la France et développer les compétences auprès de chaînes de télévision, athlètes, fédérations, clubs sportifs et marques dans les deux pays. On veut surtout profiter du bon moment économique au Brésil et des Jeux Olympiques à Rio. On a déjà des clients en France, quelques potentiels clients au Brésil, un budget et un business plan.

J'ai deux diplômes universitaires (au Brésil - radio et tv - et en France - direction de photographie) et quelques années d'expérience en France et au Brésil.

J'aurais besoin d'un visa pour que je puisse habiter ici pendant quelques périodes. Je pars au Brésil début janvier et je resterai 4 mois là bas et je dois revenir pour la même période, ça dépend des projets. On a fait une demande de changement de status d'étudiant vers visa de travail mention « salarié » car on voulait gagner du temps pour structurer l'entreprise et que ça serait plus simple mais la demande a été refusée.

Je viens vers vous pour avoir quelques conseils par rapport à ma situation. Quel visa est le plus recommandé et quelles contraintes je peux avoir ? Et, en sachant que j'habite en France actuellement, où est-ce qu'il faut faire la procédure, en France ou au Brésil ?

J'aimerais savoir quelles démarches sont conseillés dans mon cas.

Je vous remercie l'attention.